

### Références :

Version 1.1 du 21/06/2021

Ajout avertissement cohérence Caisse de rattachement

### Valorisation du code Caisse de Congés Payés en DSN :

Le code Caisse de Congés Payés de rattachement est déclaré dans la DSN au niveau de chaque salarié rattaché.

L'information est portée par le bloc 40 – contrat de travail, rubrique 40.022.

Dans le cas d'un rattachement à la CNETP, la rubrique est valorisée à « **01** ».

### C'est la présence de cette rubrique qui permet que la DSN soit adressée à la CNETP.



Aucun contrôle n'est pratiqué lors du dépôt de votre DSN sur NET-ENTREPRISES pour vérifier la cohérence du rattachement à une Caisse CIBTP pour l'ensemble des salariés.

Vous devez veiller à ne pas indiquer des numéros de Caisse différents sur certains salariés. En effet, la DSN est adressée à la Caisse CIBTP dont le numéro est rencontré en premier dans le fichier.



Dès que le code Caisse de Congés Payés est valorisé, la DSN est susceptible d'être adressée à la Caisse CIBTP correspondante, y compris si votre paramétrage DSN n'est pas terminé, et cela dès l'ouverture du canal vers les Caisses CIBTP en janvier 2022.

Si certains salariés ne sont pas rattachés à la CNETP, alors la rubrique 40.022 ne doit pas être présente dans les blocs 40 qui les concernent.

Si l'entreprise fait appel à du personnel intérimaire, la rubrique 82.005 « Référence réglementaire ou contractuelle » du bloc 82 – cotisation établissement doit être valorisée à « **01** ».

Dans le cas particulier où l'entreprise n'a pas de salarié rattaché pour le mois principal, mais a fait appel à du personnel intérimaire, c'est la rubrique 82.005 « Référence réglementaire ou contractuelle » valorisée à « **01** » qui permet que la DSN soit adressée à la CNETP.



**A défaut de salariés rattachés et de déclaration d'heures d'Intérim, la DSN n'est pas transmise à la CNETP, qui n'a dès lors aucun moyen de savoir si la non-réception est due à un incident technique ou bien à une absence de personnel salarié sur la période principale de paye correspondante.**

(Cf. fiche de paramétrage « **FP DSN 013 - CNETP – Absence de personnel à déclarer** »).